



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
28 juillet 2014
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2014

2-5 septembre 2014, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Questions financières, budgétaires et administratives

Examen annuel de la situation financière pour 2013

Rapport de l'Administratrice

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un aperçu général de la situation financière du PNUD et du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) à la fin de 2013.

En 2013, le montant total des produits du PNUD a augmenté pour atteindre 5,15 milliards de dollars, contre 5,10 milliards en 2012, dont 4,83 milliards de dollars sous forme de contributions, contre 4,83 milliards en 2012. Le montant total des charges s'est élevé à 5,25 milliards de dollars, contre 5,26 milliards en 2012, soit un niveau qui est resté supérieur au montant des produits (en puisant dans les excédents cumulés des années précédentes).

Les contributions aux ressources ordinaires se sont chiffrées au total à 896 millions de dollars, contre 846 millions en 2012, ce total comprenant un montant de 57 millions de dollars représentant des contributions au titre de 2012 qui ont été reçues et comptabilisées en 2013. Les charges du PNUD liées aux ressources ordinaires se sont élevées à 1 milliard de dollars, contre 1,03 milliard en 2012, soit, là encore, un niveau qui est resté supérieur au montant des produits (en puisant dans les excédents cumulés des années précédentes).

Le montant total des contributions au titre des autres ressources s'est établi à 3,93 milliards de dollars en 2013, contre 3,98 milliards de dollars en 2012. Le rapport des ressources ordinaires (ou de base) aux autres ressources est resté inchangé par rapport à 2012, les proportions étant respectivement de 18 % et 82 %.

Les contributions au titre des autres ressources comprennent des fonds alloués par les gouvernements des pays de programme et des partenaires locaux, y compris le secteur privé, pour un montant de 1,14 milliard de dollars, contre 0,93 milliard en 2012; des contributions de partenaires bilatéraux s'élevant à 1,33 milliard de dollars, contre 1,41 milliard en 2012; des contributions de partenaires multilatéraux s'élevant



à 1,4 milliard de dollars, contre 1,55 milliard en 2012; et d'autres montants se chiffrant à 0,06 milliard de dollars, contre 0,09 milliard en 2012. Les charges imputées aux autres ressources se sont élevées à 4,46 milliards de dollars, contre 4,43 milliards en 2012, tout en restant supérieures au niveau des contributions totales.

Le montant total des produits du FENU s'est établi à 66 millions de dollars. Les contributions ont augmenté pour la deuxième année consécutive, atteignant 65 millions de dollars en 2013, contre 54 millions en 2012, principalement grâce à la croissance soutenue des autres ressources. Les charges ont totalisé 60 millions de dollars, dont 54 millions pour des activités liées au développement, contre 46 millions en 2012. Le FENU a constaté, pour 2013, un excédent de 6,3 millions de dollars (contre 4,3 millions de dollars pour 2012), qui est entièrement imputable aux activités financées par les autres ressources. S'agissant des activités financées par les ressources ordinaires, le Fonds a constaté un déficit de 1,7 million de dollars, contre 8,9 millions de dollars pour l'année précédente.

Le PNUD a maintenu une position d'actif net positive à son bilan et, en dépit des contraintes financières, son solde de trésorerie constaté en fin d'année était supérieur au seuil prescrit par le Conseil d'administration.

Le PNUD coordonne l'action du système des Nations Unies à l'échelon des pays et joue un rôle crucial en ce qui concerne la recherche de la cohérence sur le plan du développement. Le montant des ressources destinées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, aux programmes communs et à l'appui aux autres organismes des Nations Unies s'est chiffré à 1,33 milliard de dollars en 2013, contre 1,38 milliard en 2012. Cette baisse s'explique principalement par un nouveau recul des contributions versées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs et aux programmes communs, qui sont passées de 788 millions de dollars en 2012 à 736 millions en 2013.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration voudra peut-être :

- a) Prendre acte des documents DP/2014/20 et Add.1 et DP/2014/21;
- b) Prendre note de l'importance des ressources ordinaires, qui constituent l'assise de l'organisation du fait qu'elles permettent au PNUD de planifier, d'adopter une démarche stratégique et réactive, de renforcer l'application du principe de responsabilité, la transparence et le contrôle, de promouvoir la cohérence et la coordination au sein du système des Nations Unies et de fournir des services prévisibles et différenciés dans les pays de programme, en particulier ceux qui sont les plus pauvres et les plus vulnérables;
- c) Exhorter les États Membres à privilégier l'apport de ressources ordinaires et d'autres ressources souples, prévisibles, non préaffectées et axées sur les résultats inscrits dans le Plan stratégique pour 2014-2017;
- d) Engager vivement les États Membres qui n'ont pas encore versé leur contribution au titre des ressources ordinaires pour 2014 à le faire dans les meilleurs délais;

e) Rappeler qu'il importe que les financements soient prévisibles et que les paiements soient effectués en temps opportun pour éviter tout problème de liquidité concernant les ressources ordinaires;

f) Exhorter les États Membres à annoncer des engagements de contributions pluriannuels assortis de calendriers de versements, et à respecter ces engagements de contributions et ces calendriers.

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| I. Introduction | 6 |
| II. Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD | 6 |
| A. Produits | 7 |
| B. Charges | 10 |
| C. Excédent cumulé | 11 |
| III. Ressources ordinaires | 13 |
| A. Produits | 14 |
| B. Charges | 17 |
| C. Ressources ordinaires et dépenses du budget institutionnel | 19 |
| D. Excédent cumulé | 20 |
| IV. Partage des coûts | 20 |
| A. Produits | 20 |
| B. Charges | 25 |
| C. Excédent cumulé | 25 |
| V. Fonds d'affectation spéciale | 26 |
| A. Produits | 26 |
| B. Charges | 28 |
| C. Excédent cumulé (auparavant « ressources non utilisées ») | 28 |
| VI. Ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses | 29 |
| A. Produits | 29 |
| B. Charges | 30 |
| C. Recouvrement des coûts | 32 |
| D. Excédent cumulé (auparavant « ressources inutilisées ») | 34 |
| E. Autres ressources | 34 |
| VII. Réforme de l'ONU et appui aux autres organismes des Nations Unies | 35 |
| A. Fonction d'administrateur délégué du PNUD | 36 |
| B. Appui aux organismes des Nations Unies | 36 |
| C. Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies | 36 |
| D. Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU | 36 |
| VIII. Normes comptables internationales pour le secteur public | 37 |
| IX. Pour un PNUD vert | 37 |
| X. Fonds administrés par le PNUD | 38 |

Annexes (disponibles sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD)

- I. Aperçu général du PNUD
 - A. État des résultats financiers de l'année terminée le 31 décembre 2013
 - B. État de la situation financière au 31 décembre 2013
- II. Comparaison des montants inscrits au budget et des montants effectifs (ressources ordinaires) au 31 décembre 2013
- III. Aperçu général du Fonds d'équipement des Nations Unies
 - A. État des résultats financiers de l'année terminée le 31 décembre 2013
 - B. État de la situation financière au 31 décembre 2013
- IV. Explication des termes utilisés dans les documents DP/2014/20 et Add.1

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport un aperçu général de la situation financière du PNUD et du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) à la fin de 2013. Les montants correspondants pour l'année 2012 sont systématiquement indiqués afin de faciliter la comparaison des informations financières. Le PNUD est passé des Normes comptables du système des Nations Unies aux Normes comptables internationales pour le secteur public à compter du 1^{er} janvier 2012; les chiffres relatifs à l'année 2011 ou à des années antérieures ne sont donc pas directement comparables, mais ils sont fournis à titre indicatif.

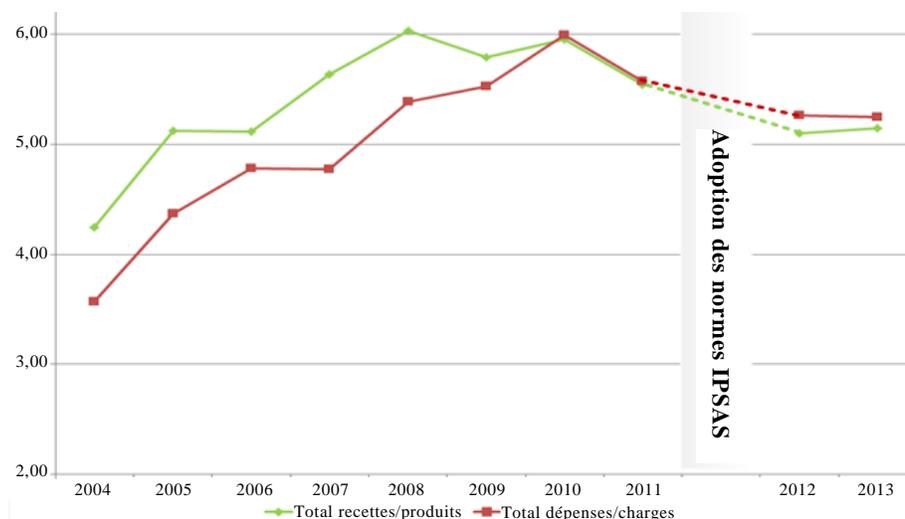
2. L'analyse des activités globales du PNUD est suivie d'analyses de l'état des ressources ordinaires (ressources de base) et des autres ressources (ressources autres que celles de base), à savoir les ressources provenant de la participation aux coûts, des fonds d'affectation spéciale, des services d'appui remboursables et d'activités diverses, y compris celles afférentes au Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), et d'autres activités. L'analyse des ressources afférentes au FENU est présentée au chapitre X; les montants relatifs à ce fonds ne sont pas inclus dans les montants globaux du PNUD.

3. Les annexes I à IV peuvent être consultées sur le site Web du PNUD. On trouvera également de plus amples précisions sur les activités du PNUD et du FENU dans les tableaux 1 à 10 qui figurent dans l'additif (DP/2014/20/Add.1).

II. Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD

4. Dans une conjoncture économique très défavorable, le PNUD a vu ses produits augmenter, leur montant total s'établissant à 5,15 milliards de dollars, contre 5,1 milliards en 2012. Le montant total des charges s'est élevé à 5,25 milliards de dollars, contre 5,26 milliards en 2012, soit un niveau qui était supérieur au montant des produits (en puisant dans les excédents cumulés), comme précédemment. Le PNUD a maintenu une position d'actif net positive à son bilan et son solde de trésorerie constaté en fin d'année était supérieur au seuil prescrit par le Conseil d'administration (voir par. 47 ci-dessous). La figure 1 ci-après présente la tendance globale suivie par les produits et les charges.

Figure 1
Évolution des produits et des charges entre 2004 et 2013
 (En milliards de dollars des États-Unis)



A. Produits

5. Le montant total des produits s'est établi en 2013 à 5,15 milliards de dollars, contre 5,10 milliards en 2012. Le tableau 1 ci-dessous présente une ventilation du montant total des produits. Le montant de l'ajustement (élimination) et le total obtenu après cette opération pour les produits du PNUD sont indiqués dans le tableau ci-après à titre d'information.

Tableau 1
Produits globaux du PNUD, 2013
 (En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Ressources</i> | 2012 | 2013 |
|---|-------------|-------------|
| Produits | | |
| Contributions | 4,83 | 4,83 |
| Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs | 0,03 | 0,02 |
| Contributions en nature et autres contributions | 0,02 | 0,02 |
| Virements de fonds et remboursements aux donateurs | (0,05) | (0,12) |
| Contributions (montant net) | 4,83 | 4,75 |
| Produit des placements | 0,05 | 0,07 |
| Autres produits | 0,48 | 0,49 |
| Total des produits avant élimination | 5,36 | 5,31 |

| <i>Ressources</i> | 2012 | 2013 |
|---|-------------|-------------|
| Elimination ¹ – recouvrements internes des coûts au sein du PNUD | (0,21) | (0,21) |
| Total des produits après élimination | 5,15 | 5,10 |

¹ L'élimination correspond à l'ajustement comptable opéré pour supprimer l'incidence de produits provenant d'opérations internes de recouvrement des coûts au sein du PNUD et de charges afférentes aux services généraux de gestion dans les chiffres globaux du PNUD (réf. : états financiers du PNUD, information sectorielle – état des résultats financiers).

6. Le tableau 2a ci-dessous présente la totalité des contributions versées au PNUD. Leur montant s'élève à 4,83 milliards de dollars et comprend une somme de 132 millions de dollars à recevoir des partenaires au titre de l'année 2013 (contre 100 millions de dollars pour 2012). Le PNUD était financé à 18 % et à 82 % respectivement par les ressources ordinaires et par d'autres ressources.

Tableau 2a
Contributions au PNUD, 2013

(En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Ressources</i> | <i>Ressources ordinaires</i> | <i>Participation aux coûts</i> | <i>Fonds d'affectation spéciale</i> | <i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i> | <i>Total</i> |
|---|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--------------|
| Contributions | 0,90 | 3,05 | 0,74 | 0,14 | 4,83 |
| Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs | 0,02 | – | – | 0,01 | 0,03 |
| Contributions en nature et autres contributions | 0,01 | – | – | 0,01 | 0,02 |
| Virements de fonds et remboursements aux donateurs | – | (0,06) | – | 0,01 | (0,05) |
| Contributions (montant net) | 0,93 | 2,99 | 0,74 | 0,17 | 4,83 |

7. Les contributions constatées en 2013 au titre des ressources ordinaires se sont chiffrées au total à 0,90 milliard de dollars, contre 0,85 milliard en 2012, ce total comprenant un montant de 57 millions de dollars représentant des contributions au titre de 2012 qui ont été reçues et comptabilisées en 2013. Des sommes en espèces d'un montant de 0,02 milliard de dollars représentant des contributions de gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs ont été versées par des pays qui ne sont pas des contribuants nets. Des contributions en nature et d'autres contributions d'un montant de 0,01 milliard de dollars ont également été constatées en 2013.

8. Les contributions au titre de la participation aux coûts ont atteint un total de 3,05 milliards de dollars (contre 2,95 milliards de dollars en 2012), dont 2,94 milliards de dollars de sommes reçues en 2013 et 0,11 milliard de dollars de sommes à recevoir.

9. Le montant des contributions aux fonds d'affectation spéciale s'est élevé à 0,74 milliard de dollars en 2013 (contre 0,84 milliard en 2012), dont 0,01 milliard de dollars de sommes à recevoir.

10. Les contributions au titre des services d'appui remboursables et activités diverses ont atteint au total 0,14 milliard de dollars (contre 0,19 milliard en 2012), dont 5 millions de dollars de sommes à recevoir. Elles comprennent des contributions d'un montant de 0,02 milliard de dollars au titre du programme des administrateurs auxiliaires; de 0,02 milliard de dollars au titre du Programme des Volontaires des Nations Unies; de 0,06 milliard de dollars au titre des contrats de services de gestion; et de 0,04 milliard de dollars au titre des services d'appui remboursables et des activités spéciales.

11. Les produits des contributions d'un montant total de 4,83 milliards de dollars englobent 2,21 milliards de dollars (46 %) provenant des partenaires bilatéraux; 1,41 milliard de dollars (29 %) provenant des partenaires multilatéraux; des fonds d'un montant de 1,15 milliard de dollars (24 %) affectés, par l'entremise du PNUD, par les pays de programme et des partenaires locaux à l'appui de leur propre développement; et des contributions d'un montant de 0,06 milliard de dollars (1 %) émanant d'autres partenaires.

Tableau 2b

Contributions au PNUD par catégorie de donateur, 2013

(En milliards de dollars des États-Unis)

| Source de financement | Ressources des donateurs | | | Ressources locales | | | Autres | Ressources totales |
|-----------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|---------------------------------|--------|--------------------|
| | Ressources bilatérales | Ressources multilatérales | Ensemble des ressources des donateurs | Gouvernements des pays de programme | Partenaires locaux | Ensemble des ressources locales | | |
| 2013 | 2,21 | 1,41 | 3,62 | 1,12 | 0,03 | 1,15 | 0,06 | 4,83 |
| 2012 | 2,26 | 1,54 | 3,81 | 0,86 | 0,08 | 0,94 | 0,09 | 4,83 |

12. Les contributions versées au titre de la participation aux coûts, des fonds d'affectation spéciale et des services d'appui remboursables sont des ressources affectées à des programmes et activités spécifiques et représentent un important complément des ressources ordinaires (non préaffectées) du Programme. Le maintien des ressources ordinaires à un niveau stable et prévisible permet au PNUD de mettre en œuvre une gestion et une programmation intégrées orientées vers l'efficacité et vers des résultats durables.

Produit des placements

13. En 2013, le produit des placements s'est élevé à 54,6 millions de dollars, contre 65,5 millions en 2012. Cette diminution s'explique en grande partie par la poursuite des politiques d'assouplissement monétaire par les banques centrales et la baisse des taux d'intérêt qui en résulte. Le rendement du portefeuille a toutefois dépassé le taux de l'euromarché interbancaire de Londres à trois mois (LIBOR), qui sert de référence, aux quatre trimestres de 2013.

B. Charges

14. En 2013, le montant total des charges s'est élevé à 5,25 milliards de dollars, contre 5,26 milliards en 2012, soit un niveau qui est resté supérieur au montant des produits (en puisant dans les excédents cumulés). Ces charges ont été engagées à raison de 82,3 % pour des activités de développement, y compris celles visant l'efficacité du développement; de 2,2 % pour des activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies; de 8,5 % pour des activités de gestion; de 1 % pour des activités entreprises à des fins spéciales; et de 6,0 % pour des activités telles que les services d'appui remboursables.

Tableau 3a
Charges globales du PNUD, 2013

(En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Ressources</i> | <i>2013</i> | <i>2012</i> |
|---|-------------|-------------|
| Charges | | |
| Activités de développement | | |
| Programme | 4,35 | 4,39 |
| Efficacité du développement | 0,14 | 0,15 |
| Total partiel, activités de développement | 4,49 | 4,54 |
| Coordination des initiatives de développement des Nations Unies | 0,12 | 0,12 |
| Activités de gestion | 0,46 | 0,49 |
| Activités entreprises à des fins spéciales | 0,06 | 0,04 |
| Autres activités | 0,33 | 0,28 |
| Total des charges avant élimination | 5,46 | 5,47 |
| Élimination – recouvrement interne des coûts au sein du PNUD | (0,21) | (0,21) |
| Total des charges | 5,25 | 5,26 |

15. Les charges d'un montant total de 5,46 milliards de dollars étaient ventilées entre les catégories de ressources qui sont indiquées dans le tableau 3b ci-après.

Tableau 3b
Charges du PNUD, 2013
 (En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Ressources</i> | <i>Ressources ordinaires</i> | <i>Participation aux coûts</i> | <i>Fonds d'affectation spéciale</i> | <i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i> | <i>Total</i> |
|---|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|--------------|
| Charges | | | | | |
| Activités de développement | | | | | |
| Programme | 0,47 | 2,83 | 0,94 | 0,11 | 4,35 |
| Efficacité du développement | 0,09 | – | – | 0,05 | 0,14 |
| Total partiel, activités de développement | 0,56 | 2,83 | 0,94 | 0,16 | 4,49 |
| Coordination des initiatives de développement des Nations Unies | 0,07 | – | – | 0,05 | 0,12 |
| Activités de gestion | 0,26 | – | 0,04 | 0,16 | 0,46 |
| Activités entreprises à des fins spéciales | 0,02 | – | – | 0,04 | 0,06 |
| Autres activités | 0,09 | – | – | 0,24 | 0,33 |
| Total des charges | 1,00 | 2,83 | 0,98 | 0,65 | 5,46 |

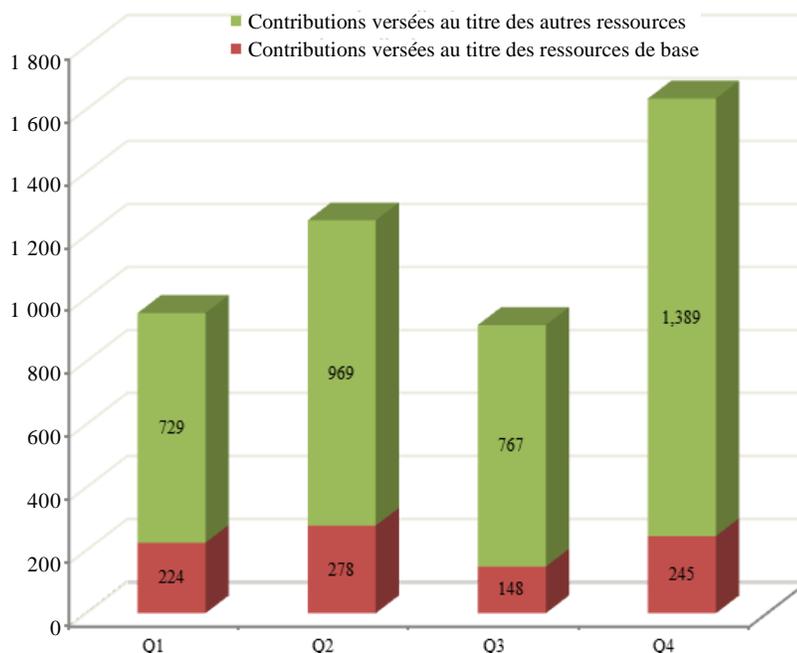
C. Excédent cumulé

16. Le Règlement financier et les règles de gestion financière du PNUD prévoient que le coût de toutes les activités imputées sur les ressources autres que les ressources de base, ou autres ressources, doit être intégralement financé. Conformément aux accords de partenariat en vigueur, tous les soldes des comptes de projets sont comptabilisés et constatés individuellement. Les fonds sont affectés à des fins déterminées, et il est interdit de fusionner ou de réaffecter les soldes des comptes de projets ou de traiter les ressources comme étant fongibles aux fins d'engagement ou de décaissement. Par ailleurs, les règles de gestion financières imposent le maintien de certains soldes, comme la réserve opérationnelle, qui sont réservés pour le provisionnement de charges futures (prestations d'assurance santé après la cessation de service) ou pour des opérations courantes telles que la couverture des dettes à court terme. À l'heure actuelle, les excédents cumulés ont été en grande partie programmés pour financer les activités des prochaines années.

17. En 2013, un montant total de 1,63 milliard de dollars, soit 34 % de l'ensemble des contributions pour l'année considérée et des années futures (au titre des ressources ordinaires et des autres ressources) a été versé au cours du dernier trimestre et ne peut donc servir qu'au financement des activités des années à venir. Comme le montre la figure 2, sur l'ensemble des contributions versées au titre des ressources ordinaires (895 millions de dollars), 245 millions (27 %) ont été reçus au dernier trimestre, de même que 1,4 milliard de dollars (36 %) sur l'ensemble des contributions versées au titre des autres ressources (3,94 milliards de dollars).

Figure 2
Ventilation par trimestre des sommes reçues au titre des ressources ordinaires et des autres ressources en 2013

(En millions de dollars des États-Unis)



Note : Ressources autres que celles de base = autres ressources; ressources de base = ressources ordinaires.

18. Au 31 décembre 2013, l'excédent global cumulé, réserves exclues, s'établissait à 4,37 milliards de dollars (dont 0,95 milliard au titre de la participation des gouvernements aux coûts et 0,70 milliard au titre des fonds verticaux), contre 4,33 milliards en 2012, et le PNUD continuait d'afficher une position nette positive. Cet excédent se répartissait comme suit : 0,16 milliard au titre des ressources ordinaires; 2,75 milliards au titre de la participation aux coûts (dont 0,95 milliard au titre de la participation des gouvernements aux coûts et 0,37 milliard sur les comptes des fonds verticaux); 0,89 milliard au titre des fonds d'affectation spéciale, dont 0,33 milliard sur les comptes des fonds verticaux; et 0,57 milliard au titre des services d'appui remboursable et activités diverses. Bien que le montant total des charges ait dépassé celui des produits de 0,10 milliard de dollars, en entraînant une ponction sur l'excédent cumulé, celui-ci a légèrement augmenté, notamment en raison d'ajustements sur des exercices antérieurs, opérés conformément aux normes IPSAS. Si l'on ne tient pas compte de ces ajustements comptables, l'effet du dépassement sur le montant de l'excédent cumulé et des réserves aurait été une réduction de 98,5 millions de dollars.

19. Conformément à la formule de calcul approuvée par le Conseil d'administration dans sa décision 1999/9 en ce qui concerne la réserve opérationnelle, les niveaux fixés pour la réserve ont été ajustés en 2013, avec le prélèvement sur ladite réserve d'un montant de 1 million de dollars qui a été reversé

dans l'excédent cumulé pour les ressources ordinaires et le virement à cette réserve d'un montant de 1 million de dollars prélevé sur l'excédent cumulé pour les autres ressources (ressources autres que celles de base).

20. Indépendamment des ajustements afférents à des exercices antérieurs, le PNUD continue de rechercher toutes les occasions d'accélérer l'aide au développement en effectuant d'autres prélèvements sur son excédent cumulé. Le Programme estime que le niveau actuel de l'excédent est raisonnable, compte tenu de l'échelonnement du versement des contributions pour l'année considérée et les années à venir, du cycle de programmation et du dispositif de gouvernance approuvé par le Conseil d'administration et défini dans le Règlement financier et les règles de gestion financière. La plus grande partie de ces ressources inutilisées a été programmée pour financer les activités des prochaines années, notamment 80 % de celles qui proviennent de la participation aux coûts et 76 % des ressources des fonds d'affectation spéciale. Le PNUD conservait une position nette positive au 31 décembre 2013.

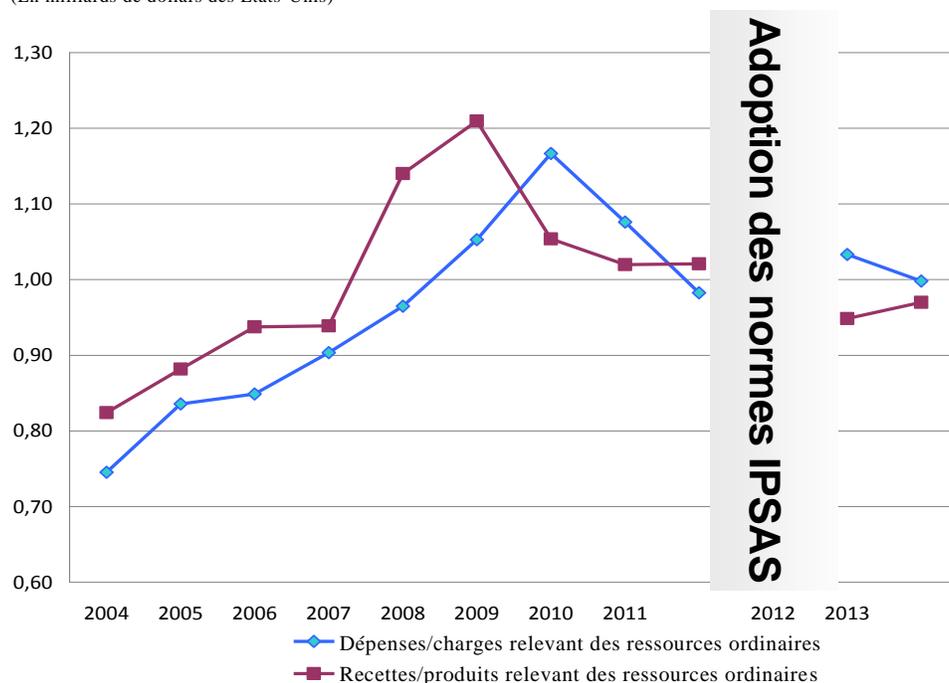
21. Le PNUD est attaché aux initiatives de réforme des Nations Unies et à l'optimisation du rôle de coordination qu'il joue à l'échelon des pays à l'appui des efforts nationaux de développement. Le montant total des produits destinés à la coordination du système des Nations Unies au niveau national, ainsi qu'aux fonds d'affectation spéciale et programmes communs administrés par le PNUD, s'est élevé à 1,33 milliard de dollars (1,38 milliard en 2012). Le montant de 1,33 milliard de dollars se répartit comme suit : 736 millions (788 millions en 2012) consacrés aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs administrés par le PNUD; et 589 millions (591 millions en 2012) affectés aux services de gestion et opérationnels fournis par le PNUD à d'autres organismes des Nations Unies. Le PNUD a également assuré un financement de 0,12 milliard de dollars pour les activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies (0,12 milliard de dollars en 2012).

III. Ressources ordinaires

22. Les ressources ordinaires totales, y compris les contributions volontaires, les intérêts créditeurs et d'autres produits, se sont chiffrées à 0,97 milliard de dollars, les contributions au titre des ressources ordinaires s'établissant à 0,90 milliard (contre 0,85 milliard en 2012). Les charges totales ont atteint 1 milliard de dollars, contre 1,03 milliard en 2012. Les 28 millions de dollars représentant l'excédent des charges sur les produits ont été financés à même l'excédent cumulé.

Figure 3.
**Évolution des produits et des charges relevant des ressources ordinaires
entre 2004 et 2013**

(En milliards de dollars des États-Unis)



A. Produits

23. Le montant total des produits relevant des ressources ordinaires, y compris les contributions volontaires, les produits de placements et les produits divers, s'est chiffré à 0,97 milliard de dollars.

Tableau 4

Produits relevant des ressources ordinaires, 2012-2013

(En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Ressources ordinaires</i> | 2013 | 2012 |
|--|-------------|-------------|
| Produits | | |
| Contributions | 0,90 | 0,85 |
| Contributions GLOC | 0,02 | 0,02 |
| Contributions nettes en nature et autres | 0,01 | 0,01 |
| Contributions, montant net | 0,93 | 0,88 |
| Produits de placements | 0,01 | 0,01 |
| Produits divers | 0,03 | 0,05 |
| Total | 0,97 | 0,94 |

Contributions

24. Les contributions volontaires aux ressources ordinaires se sont chiffrées au total à 896 millions de dollars, dont un montant de 57 millions de dollars en contributions au titre de 2012 qui ont été reçues et seront comptabilisées en 2013.

25. Sans ces 57 millions de dollars le montant des contributions volontaires aux ressources ordinaires en 2013 serait de 0,84 milliard de dollars (contre 0,90 milliard pour 2012 après retraitement), soit une baisse de 7 %, qui tient en partie à une baisse de la monnaie nationale des contributions versées (68 millions de dollars) et à des effets de change (pour un gain de 4 millions de dollars).

26. Comme le montre le tableau 5, les produits des contributions versées par les 10 principaux donateurs se sont établis à 780 millions de dollars en 2013, contre 702 millions de dollars en 2012. Certains partenaires bilatéraux ont augmenté leurs contributions : Autriche, Danemark, Finlande, République de Corée, Suisse et Turquie. Plusieurs les ont maintenues au même niveau: Irlande, Israël, Japon, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Singapour. D'autres ont réduit le montant de leurs contributions en monnaie nationale, notamment six des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Au total, 56 États Membres ont versé une contribution au titre des ressources ordinaires, dont 27 pays de programme, parmi lesquels l'Arabie saoudite (2 millions de dollars), la Chine (4 millions de dollars), l'Inde (4 millions de dollar) et la Turquie (3 millions de dollars). Onze pays de programme ont repris leurs versements en 2013.

Tableau 5
**Contributions versées au titre des ressources ordinaires
par les 10 principaux pays donateurs, 2012-2013**

(En millions de dollars des États-Unis)

| Donateur | Contributions en monnaie nationale (millions) | | | Contribution en millions de dollars des États-Unis | | |
|--|--|-------------|-------------|---|------------|------------|
| | 2012 | 2013 | Variation | 2012 | 2013 | Variation |
| Norvège | 770 | 730 | -5% | 138 | 133 | -4% |
| Suède | 689 | 561 | -19% | 103 | 85 | -17% |
| Royaume-Uni | 55 | 55 | – | 87 | 85 | -2% |
| Japon* | | | | 80 | 80 | - |
| États-Unis | | | | 78 | 79 | 1% |
| Pays-Bas | 58 | 58 | - | 71 | 74 | 4% |
| Suisse | 54 | 57 | 6% | 58 | 63 | 9% |
| Danemark | 320 | 330 | 3% | 58 | 57 | -2% |
| Canada | – | 95 | n.c. | – | 94 | n.c. |
| Allemagne | 22 | 22 | – | 29 | 30 | 3% |
| Total des 10 principaux donateurs | n.c. | n.c. | n.c. | 702 | 780 | 11% |
| Autres | n.c. | n.c. | n.c. | 144 | 116 | -19% |

| <i>Donateur</i> | <i>Contributions en monnaie nationale (millions)</i> | | | <i>Contribution en millions de dollars des États-Unis</i> | | |
|--|--|-------------|------------------|---|-------------|------------------|
| | <i>2012</i> | <i>2013</i> | <i>Variation</i> | <i>2012</i> | <i>2013</i> | <i>Variation</i> |
| Montant total des contributions au titre des ressources de base | | | | 846 | 896 | 6% |
| Fonds reçus en 2013 pour l'année 2012 | | | | 57 | (57) | |
| Montant des contributions au titre des ressources de base après ajustement | | | | 903 | 839 | -7% |

Source : tableau 5, DP/2014/20/Add.1.

* Les contributions du Japon sont déclarées et versées en dollars.
n.c. = non connu.

Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs

27. Des contributions en espèces GLOC ont été reçues de la part de pays qui ne sont pas des PCN pour un montant de 0,02 milliard de dollars. On trouvera au tableau 8 a) de l'additif (DP/2014/20/Add.1) une ventilation de ces contributions par pays pour 2013. Par ailleurs, un montant de 0,02 milliard de dollars en contributions en nature et autres contributions a été comptabilisé en 2013.

28. Comme suite à la demande du Conseil d'administration dans sa décision 2013/30, le tableau 8 b) de l'additif présente les statistiques GLOC par pays pour la période du précédent Plan stratégique (2008-2013). L'objectif fixé était d'un montant total de 324,6 millions de dollars en contributions GLOC sur six ans. Le montant des contributions GLOC reçues s'est en fait établi à 204,7 millions de dollars, dont 138,4 millions de dollars de contributions en espèces, et 66,3 millions de dollars de contributions en nature (locaux, immeubles et services).

29. On notera que plusieurs pays ont versé des contributions pour un montant de 5,9 millions de dollars pendant la période 2008-2013 au titre des arriérés sur GLOC de la période précédente (2004-2007). Ces pays et les montants versés sont indiqués au tableau 8 c). Leurs contributions sont fortement appréciées.

Les produits de placements

30. Les produits de placements procurés par les ressources ordinaires se sont établis à 12,7 millions de dollars, contre 13,2 millions en 2012.

Produits divers

31. Les produits divers, qui sont essentiellement composés de produits accessoires et de plus-values de change, se sont chiffrés à 24 millions de dollars, contre 51 millions en 2012, en partie sous l'effet des fluctuations des taux de change.

B. Charges

32. Conformément à la décision 2010/32, les dépenses sont présentées dans les quatre grandes catégories suivantes : a) développement; b) coordination des initiatives de développement des Nations Unies; c) activités de gestion; et d) activités entreprises à des fins spéciales. Les dépenses qui n'entrent dans aucune de ces catégories sont déclarées dans les dépenses globales.

33. Les charges totales imputées aux ressources ordinaires se sont chiffrées à 1 milliard de dollars, contre 1,03 milliard en 2012, et sont restées supérieures au montant total des produits en puisant dans l'excédent cumulé. Elles sont ventilées par catégorie au tableau 6.

Tableau 6
**Ventilation des charges afférentes aux ressources ordinaires
par catégorie (2012-2013)**

(En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Ressources ordinaires</i> | 2013 | 2012 |
|---|-------------|-------------|
| Charges | | |
| Activités de développement | | |
| Programmes | 0,47 | 0,49 |
| Efficacité de l'aide du développement | 0,09 | 0,10 |
| Total partiel – activités de développement | 0,56 | 0,59 |
| Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies | 0,07 | 0,08 |
| Activités de gestion | 0,26 | 0,26 |
| Activités entreprises à des fins spéciales | 0,02 | 0,02 |
| Autres activités | 0,09 | 0,08 |
| Charges totales | 1,00 | 1,03 |

Charges afférentes au développement

34. Les initiatives en faveur du développement comprennent les activités programmatiques et celles visant l'efficacité de l'aide au développement. En 2013, les charges afférentes à ces activités se sont élevées à 559 millions de dollars, contre 587 millions en 2012, soit une baisse de 5 %, qui s'inscrit dans la tendance à la diminution des ressources ordinaires et résulte des efforts concertés déployés au PNUD pour ajuster le niveau des dépenses afin de disposer de certaines liquidités, en particulier au vu des contributions reçues en 2013 au titre des ressources ordinaires.

Charges afférentes aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies

35. Ces charges sont engagées à l'appui des activités de coordination des initiatives de développement du système des Nations Unies. Elles se sont élevées à

74 millions de dollars en 2013, contre 79 millions en 2012, soit une diminution de 6 %.

Charges afférentes aux activités de gestion

36. Le montant total des charges afférentes aux activités de gestion s'est établi à 260 millions de dollars en 2013, contre 265 millions de dollars en 2012. On trouvera davantage de détails sur les charges afférentes aux activités de gestion ci-dessous dans la partie C.

Charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

37. Le montant total des charges encourues s'est élevé à 17 millions de dollars, contre 18 millions en 2012, dont 13 millions consacrés au Programme des Volontaires des Nations Unies et 4 millions pour le FENU.

Charges diverses

38. Les dépenses diverses se sont élevées à 88 millions de dollars, contre 85 millions en 2012, dont 31 millions (29 millions en 2012) tenaient aux engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et 27 millions à la réévaluation des devises et aux fluctuations des taux de change (39 millions en 2012).

39. Le PNUD participe à l'évaluation, à l'échelle du système des Nations Unies, des prestations dues après le départ à la retraite, qui est effectuée par un actuaire indépendant. La dernière évaluation a été effectuée pour la période s'achevant au 31 décembre 2013. Les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, évalués à 858 millions de dollars, contre un montant de 941 millions, après retraitement, en 2012, sont maintenant comptabilisés en tant qu'un élément des engagements du PNUD conformément aux normes IPSAS. La diminution observée, d'un montant de 83,3 millions de dollars (soit 8,8 %), s'explique par un relèvement du taux d'actualisation sur lequel a tablé l'actuaire et par le fait que la situation en ce qui concerne les retraités au PNUD, au FNUAP et à l'UNOPS a été examinée.

40. Le PNUD a adopté un plan sur 15 ans pour financer ses engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Au 31 décembre 2013, un montant de 497 millions avait été financé. Le PNUD a commandé une étude pour pouvoir adopter la meilleure stratégie de financement à long terme de ses engagements.

C. Ressources ordinaires et dépenses du budget institutionnel

41. Le PNUD a mené ses activités en 2013 en vertu de deux textes approuvés par le Conseil d'administration concernant les activités financées par les ressources ordinaires, à savoir : a) les arrangements de programmation; et b) le budget institutionnel. S'agissant des arrangements de programmation, le Conseil d'administration a approuvé un cadre définissant le mode d'affectation des ressources ordinaires au cours de la période 2008-2013. En ce qui concerne le budget institutionnel, le Conseil a approuvé un budget fixant un plafond pour les dépenses au cours de la période 2012-2013. On trouvera à l'annexe II une

comparaison entre le montant composite du budget institutionnel annualisé majoré de l'allocation interne selon le cadre de programmation approuvé par le Conseil d'administration et les niveaux de dépense effectifs. Les montants effectifs des dépenses sont calculés sur la même base que le budget correspondant (comptabilité d'exercice modifiée).

42. Le budget institutionnel couvre les fonctions qui appuient les activités opérationnelles. Les montants indiqués au tableau 7 sont calculés sur la même base que le budget correspondant. Les dépenses totales du budget institutionnel ont diminué d'environ 2 %, passant de 382 à 374 millions de dollars, conformément à la stratégie du PNUD visant à maîtriser la croissance du budget institutionnel.

Tableau 7

Ventilation des dépenses du budget institutionnel par catégorie, 2012-2013

(En millions de dollars des États-Unis)

| | 2013 | 2012 |
|--|------------|------------|
| Activités de développement | | |
| Programme | – | – |
| Efficacité de l'aide du développement | 62 | 66 |
| Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies | 63 | 66 |
| Activités de gestion | 235 | 236 |
| Activités entreprises à des fins spéciales | 14 | 14 |
| Charges totales | 374 | 382 |

43. Les montants annualisés du budget institutionnel pour 2013 se répartissent comme suit : 62 millions de dollars consacrés aux activités liées à l'efficacité de l'aide au développement; 63 millions aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies; 235 millions aux activités de gestion; et 14 millions aux activités entreprises à des fins spéciales.

44. Des versements à titre gracieux des bureaux de la Chine, de la Somalie et de l'Équateur, pour un montant de 213 000 dollars, contre 26 000 dollars en 2012, étaient compris dans le montant de 235 millions de dollars correspondant aux activités de gestion.

45. Les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs représentent une source importante de produits. Ces contributions peuvent être versées en espèces ou sous forme de don en nature. Elles reflètent également la valeur que les gouvernements hôtes attachent à la présence des bureaux de pays du PNUD.

46. Le montant des contributions en nature, de 11,4 millions de dollars, est resté le même qu'en 2012. Les contributions en espèces ont augmenté de 1,3 million de dollars (6 %) par rapport à 2012 pour se chiffrer à 23 millions de dollars. L'Administratrice reconnaît les efforts déployés par beaucoup de pays de programme en ce qui concerne le versement de leurs contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs.

D. Excédent cumulé

47. Au 31 décembre 2013, l'excédent cumulé, compte non tenu de la réserve opérationnelle, s'établissait à 157 millions de dollars, contre 124 millions en 2012.

48. Une gestion prudente voudrait que le PNUD dispose de ressources ordinaires liquides représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses. Des efforts concertés ont été déployés au PNUD pour réduire le niveau des dépenses relevant des ressources ordinaires en 2013 afin de dégager suffisamment de liquidités. En conséquence, la situation de trésorerie du PNUD à la fin de 2012 permettait de couvrir approximativement 3,45 mois de dépenses, ce qui est conforme au seuil minimum de liquidité.

49. En 2013, conformément à la formule de calcul des réserves obligatoires statutaires approuvée par le Conseil d'administration (décision 1999/9) et aux chiffres définitifs des recettes et des dépenses pour 2012, la réserve opérationnelle des ressources ordinaires a été revue à la baisse, et 1 million de dollars ont été transférés au solde des ressources ordinaires.

50. Sur la base des données définitives relatives aux recettes et aux dépenses au titre de 2013, la réserve opérationnelle sera ramenée de 213 millions de dollars à 197 millions en 2014. La différence de 16 millions sera transférée aux ressources générales du PNUD en 2014.

IV. Partage des coûts

51. Le partage des coûts est une modalité de cofinancement et les ressources fournies dans ce cadre le sont pas les gouvernements des pays donateurs, les gouvernements des pays de programme et d'autres partenaires des activités de programme du PNUD.

A. Produits

52. Le montant des produits tirés du partage des coûts en 2013 s'établissait à 3,02 milliards de dollars. La composition de ce montant est présentée au tableau 8 ci-après.

Tableau 8
Produits tirés du partage des coûts, 2012-2013
 (En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Partage des coûts</i> | <i>2013</i> | <i>2012</i> |
|--|-------------|-------------|
| Produits | | |
| Contributions | 3,05 | 2,95 |
| Transferts de fonds et remboursement des partenaires | (0,06) | (0,09) |
| Contributions, montant net | 2,99 | 2,86 |
| Produits de placements | 0,02 | 0,03 |

| <i>Partage des coûts</i> | 2013 | 2012 |
|--------------------------|-------------|-------------|
| Produits divers | 0,01 | 0,01 |
| Total, produits | 3,02 | 2,90 |

Contributions

53. Les contributions, d'un montant de 3,05 milliards de dollars, se répartissent comme suit : a) un montant de 2,94 milliards en contributions reçues; et b) un montant de 0,11 milliard de dollars en contributions à recevoir.

Tableau 9

Contributions au titre du partage des coûts, par type de donateur, 2012-2013

(En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Source de financement</i> | <i>Ressources provenant de donateurs</i> | | | <i>Ressources locales</i> | | | <i>Autres</i> | <i>Total, ressources</i> |
|------------------------------|--|----------------------------------|---|---|---------------------------|----------------------------------|---------------|--------------------------|
| | <i>Ressources bilatérales</i> | <i>Ressources multilatérales</i> | <i>Total, ressources provenant de donateurs</i> | <i>Gouvernements de pays de programme</i> | <i>Partenaires locaux</i> | <i>Total, ressources locales</i> | | |
| 2013 | 0,91 | 1,02 | 1,93 | 1,09 | 0,03 | 1,12 | – | 3,05 |
| 2012 | 0,92 | 1,12 | 2,04 | 0,84 | 0,07 | 0,91 | – | 2,95 |

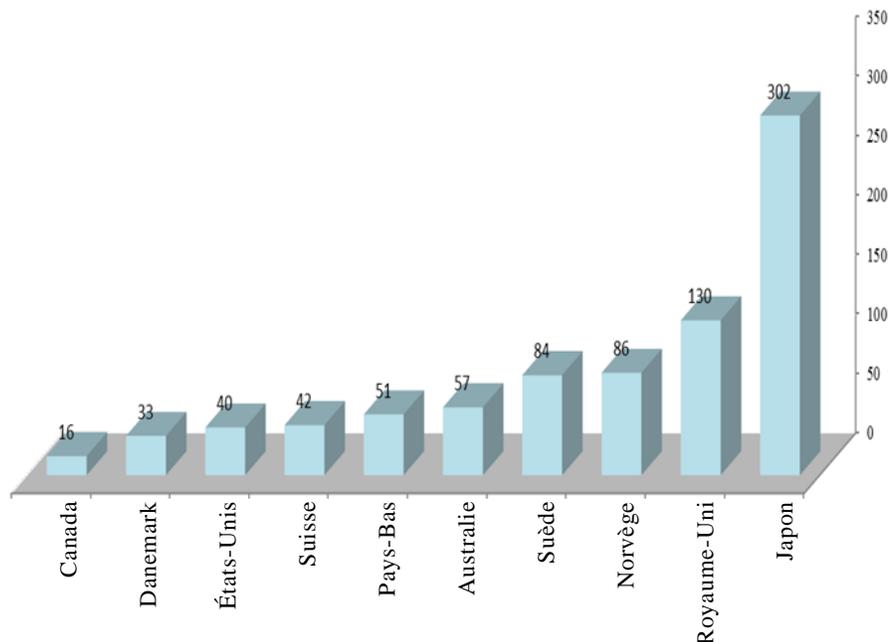
54. Les contributions de donateurs au titre du partage des coûts ont atteint 1,93 milliard de dollars, contre 2,04 milliards en 2012, soit une réduction de 5 %, qui tient essentiellement à la diminution des ressources multilatérales.

Ressources bilatérales

55. Les contributions des 10 principaux donateurs bilatéraux représentent 841 millions de dollars, soit 92 % de la totalité des contributions bilatérales au titre du partage des coûts, d'un montant de 0,91 milliard de dollars.

Figure 4
Contributions versées au titre du partage des coûts par les 10 principaux donateurs bilatéraux en 2013

(En millions de dollars des États-Unis)

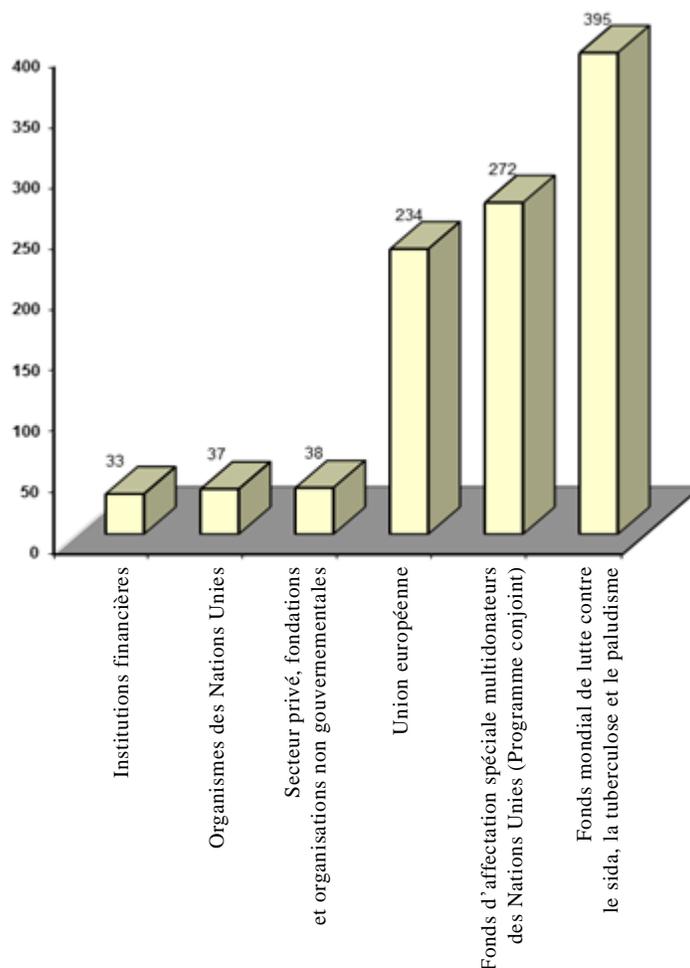


Ressources multilatérales

56. Les ressources multilatérales correspondent aux financements de donateurs multilatéraux comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Union européenne et les fonds d'affectation spéciale/programmes conjoints multidonateurs. Les contributions versées par le Fonds mondial sont tombées de 527 millions en 2012 à 395 millions en 2013, bien qu'un montant supplémentaire de 137 millions de dollars ait été reçu en 2013 au titre d'activités futures et ne sera donc comptabilisé comme contribution qu'en 2014. Les contributions versées par l'Union européenne au titre du partage des coûts ont aussi diminué, passant de 250 millions en 2012 à 234 millions de dollars. S'agissant du secteur privé, des fondations et des organisations non gouvernementales, les principaux contributeurs étaient la Fondation Bill & Melinda Gates et la société Coca Cola, qui ont versé des contributions d'un montant de 9 millions et 6 millions de dollars, respectivement.

Figure 5
Contributions versées au titre du partage des coûts par les donateurs multilatéraux en 2013

(En millions de dollars des États-Unis)



Ressources locales – gouvernements des pays de programme et partenaires locaux

57. On entend par ressources locales les contributions des gouvernements des pays de programme et d'autres partenaires locaux qui transitent par le PNUD. Ces contributions ont augmenté pour atteindre 1,12 milliard de dollars en 2013 (contre 0,91 milliard en 2012), soit 37 % du montant total des produits des contributions versées au titre des autres ressources (31 % en 2012).

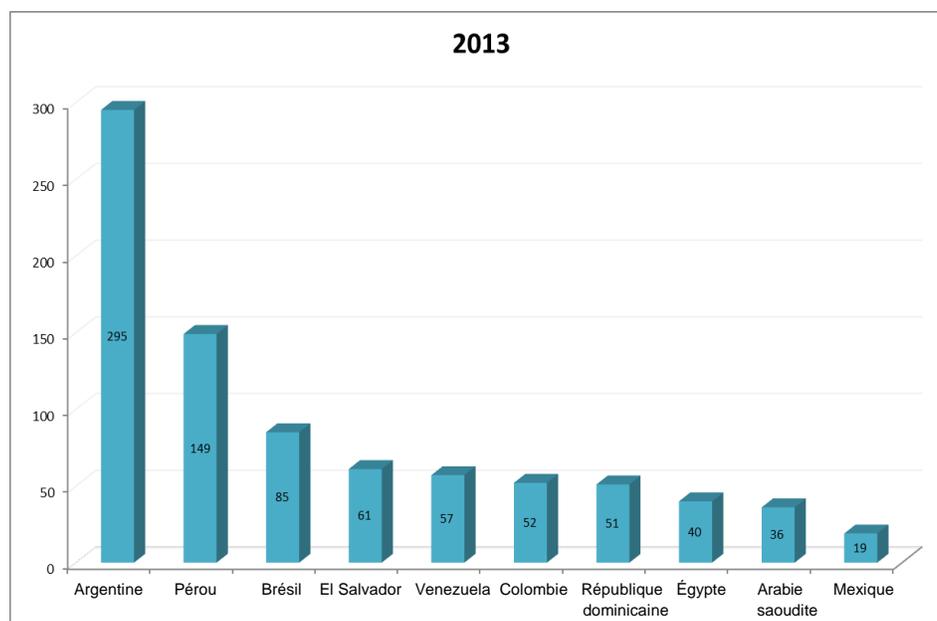
58. Sur ce montant de 1,12 milliard de dollars, les contributions des gouvernements des pays de programme représentaient 1,09 milliard de dollars (0,84 milliard en 2012), 77 % provenant des gouvernements de 10 pays de programme (voir la figure 6). Dans le groupe des 10 principaux pays donateurs, le

Pérou, El Salvador et la République dominicaine ont fortement accru leurs contributions. Le Venezuela, la Colombie, le Brésil et l'Arabie saoudite ont également augmenté les leurs.

Figure 6

Contributions versées au titre du partage des coûts par les 10 principaux gouvernements de pays de programme donateurs, 2013

(En millions des dollars des États-Unis)



59. Les contributions versées par des partenaires locaux ont atteint un montant total de 0,03 milliard de dollars, contre 0,07 milliard en 2012. Sur ce total, un montant de 14 millions de dollars a été versé par des organisations nationales privées de la Colombie, du Chili et de l'Égypte, soit 55 % des contributions émanant de partenaires locaux en 2013.

Produits de placements

60. Les produits de placement liés aux ressources afférentes au partage des coûts se sont chiffrés à 25 millions de dollars en 2013, contre 29 millions de dollars en 2012, cette baisse s'expliquant par de moindres taux d'intérêts à court terme.

Produits divers

61. Les produits divers, qui sont essentiellement composés de produits accessoires, comme les recettes tirées des projets, les remboursements perçus pour services rendus et les profits découlant des fluctuations des taux de change, se sont établis à 0,01 milliard de dollar.

B. Charges

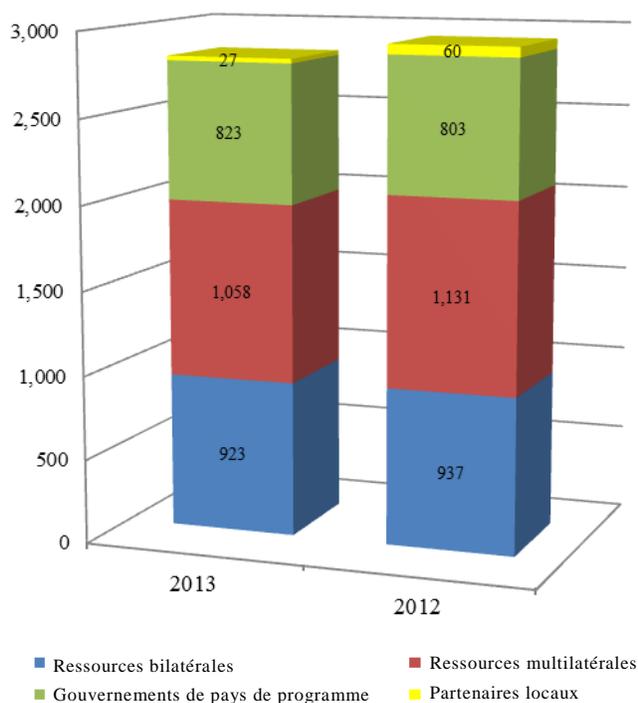
62. Les charges au titre du partage des coûts sont liées à des activités de développement et se sont établies à 2,83 milliards de dollars en 2013, soit une diminution de 3 % par rapport à 2012 (2,93 milliards de dollars).

63. La figure 7 ci-après présente les charges au titre du partage des coûts, ventilées par source de financement. Sur un total de 2,83 milliards de dollars, 33 % étaient financés au moyen de ressources bilatérales, 37 % au moyen de ressources multilatérales, 29 % par des gouvernements de pays de programme et 1 % par des partenaires locaux.

Figure 7

Ventilation des charges au titre du partage des coûts, 2012-2013

(En millions de dollars des États-Unis)



C. Excédent cumulé

64. L'excédent cumulé au 31 décembre 2013 au titre du partage des coûts s'établissait à 2,75 milliards de dollars (contre 2,56 milliards de dollars en 2012), dont 0,95 milliard pour la participation des gouvernements aux coûts et 0,37 milliard au titre des fonds verticaux. Au total, 80 % de ces ressources ont été programmées pour financer des activités dans les prochaines années.

V. Fonds d'affectation spéciale

65. Les ressources consacrées aux fonds d'affectation spéciale proviennent de gouvernements donateurs et d'autres partenaires multilatéraux. Les gouvernements de pays de programme y contribuent également.

A. Produits

66. Le montant total des produits pour les fonds d'affectation spéciale s'est établi à 0,76 milliard de dollars en 2013, dont 0,74 milliard de contributions, 0,01 milliard de produits de placement et 0,01 milliard de produits divers.

Contributions

67. Le montant total des contributions comptabilisées en 2013 s'est établi à 0,74 milliard de dollars (0,84 milliard en 2012), dont 0,73 milliard en contributions reçues et 0,01 milliard en contributions à recevoir. On trouvera au tableau 10 ci-après une ventilation de ces contributions.

Tableau 10

Contributions aux fonds d'affectation spéciale par catégorie de donateurs, 2012-2013

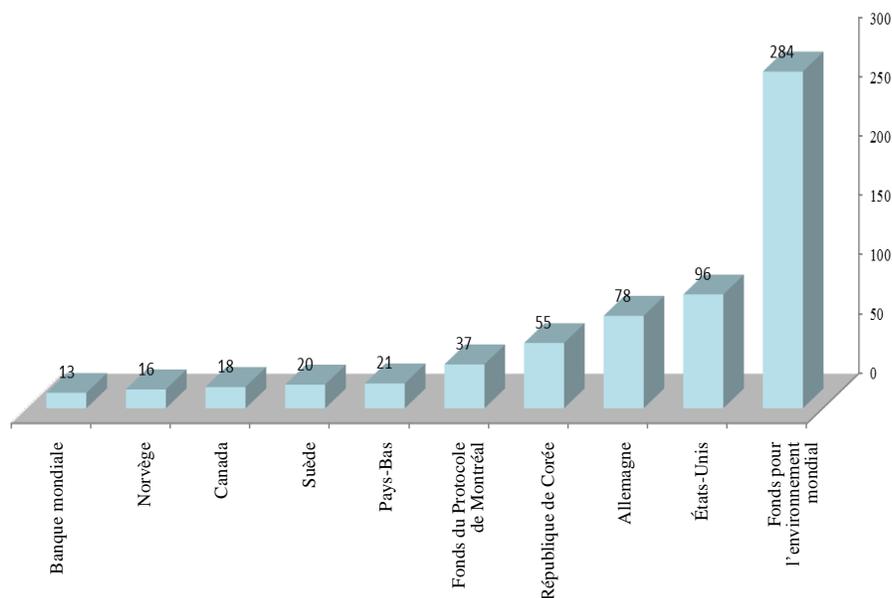
(En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Source de financement</i> | <i>Ressources provenant de donateurs</i> | | | <i>Ressources locales</i> | | | <i>Autres</i> | <i>Total, ressources</i> |
|------------------------------|--|----------------------------------|---|---|---------------------------|----------------------------------|---------------|--------------------------|
| | <i>Ressources bilatérales</i> | <i>Ressources multilatérales</i> | <i>Total, ressources provenant de donateurs</i> | <i>Gouvernements de pays de programme</i> | <i>Partenaires locaux</i> | <i>Total, ressources locales</i> | | |
| 2013 | 0,36 | 0,37 | 0,73 | 0,01 | – | 0,01 | – | 0,74 |
| 2012 | 0,41 | 0,41 | 0,82 | 0,01 | – | 0,01 | 0,01 | 0,84 |

68. On trouvera à la figure 8 ci-dessous les 10 principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux, avec le montant de leurs contributions aux fonds d'affectation spéciale, qui s'élèvent en tout à 0,65 milliard de dollars. Sur ce total, un montant de 206 millions de dollars était destiné au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan et un montant de 41 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement.

Figure 8
**Contributions des 10 principaux donateurs aux fonds
d'affectation spéciale, 2013**

(En millions de dollars des États-Unis)



69. Les contributions versées par les gouvernements des pays de programme pour les fonds d'affectation spéciale s'établissent à 12 millions de dollars (7 millions en 2012). Les principaux donateurs sont la Chine (7 millions de dollars pour le Programme d'assistance au peuple palestinien et le Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud), l'Inde (2 millions de dollars pour le Dispositif IBAS (Inde, Brésil, Afrique du Sud) pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim et la promotion de la coopération Sud-Sud); l'Équateur (1 million de dollars pour le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement et 0,5 million de dollars pour d'autres fonds d'affectation spéciale); et l'Afrique du Sud (1 million de dollars pour le dispositif IBAS).

Produits de placements

70. Les produits de placements effectués dans le cadre des fonds d'affectation spéciale ont diminué, passant de 14 millions de dollars en 2012 à 9 millions en 2013, en raison de la baisse des taux d'intérêt à court terme.

Produits divers

71. Le montant des produits divers a augmenté de 50 %, passant de 2 millions de dollars en 2012 à 3 millions en 2013.

B. Charges

72. Le montant total des charges s'est établi à 0,98 milliard de dollars en 2013 (0,86 milliard en 2012). Ces charges sont ventilées par catégorie au tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11
Charges ventilées par catégorie, 2012-2013

(En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Ressources relatives aux fonds d'affectation spéciale</i> | 2013 | 2012 |
|--|-------------|-------------|
| Charges | | |
| Activités de développement | | |
| Programme | 0,94 | 0,83 |
| Efficacité de l'aide au développement ² | – | – |
| Total partiel – activités de développement | 0,94 | 0,83 |
| Activités de gestion | 0,4 | 0,03 |
| Total, charges | 0,98 | 0,86 |

² Les charges afférentes à l'efficacité de l'aide au développement se sont établies à 3 millions de dollars (4 millions en 2012)

Charges afférentes aux activités de développement

73. Les charges afférentes aux activités de développement se décomposent comme suit : 940 millions de dollars pour les programmes et 3 millions pour l'efficacité de l'aide au développement. Les fonds d'affectation spéciale suivants représentent 94 % du montant total des charges : à lui seul, le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan compte pour 40 % du total, les fonds d'affectation spéciale thématiques enregistrent des charges de 126 millions de dollars, soit 89 millions pour le Fonds thématique spécial pour la prévention des crises et le redressement, 22 millions pour le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique et 15 millions de dollars pour les autres fonds thématiques.

Charges afférentes aux activités de gestion

74. Le montant total des charges s'est établi à 33 millions de dollars (32 millions en 2012) pour le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal.

C. Excédent cumulé (auparavant « ressources non utilisées »)

75. Les fonds d'affectation spéciale ont déclaré un excédent des charges sur les produits de 0,22 milliard de dollars. L'excédent cumulé a été ramené de 1,11 milliard en 2012 à 0,89 milliard en 2013, dont 0,33 milliard au titre des fonds

verticaux. Au total, 76 % de l'excédent cumulé pour les fonds d'affectation spéciale a été programmé pour financer des activités dans les prochaines années.

VI. Ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses

76. Les ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses proviennent des services de gestion et autres services d'appui fournis à des tiers et proviennent essentiellement des activités suivantes : programme des administrateurs auxiliaires, Programme des Volontaires des Nations Unies, contrats de services de gestion, activités entreprises à des fins spéciales, et recouvrement des coûts par le PNUD.

A. Produits

77. Le montant total des produits, qui s'est établi à 0,61 milliard de dollars en 2013, se répartit comme indiqué dans le tableau 12.

Tableau 12

Produits résultant de services d'appui remboursables et d'activités diverses, 2012-2013

(En milliards de dollars des États-Unis)

| | 2013 | 2012 |
|---|-------------|-------------|
| Produits | | |
| Contributions | 0,14 | 0,19 |
| Participation des pays non contributeurs nets aux dépenses locales des bureaux extérieurs | 0,01 | 0,01 |
| Contributions en nature et contributions diverses | 0,01 | – |
| Transferts de fonds et remboursement des partenaires | 0,01 | (0,02) |
| Montant net des contributions | 0,17 | 0,18 |
| Produits de placements | 0,01 | 0,01 |
| Produits divers | 0,43 | 0,44 |
| Montant total des produits, avant éliminations | 0,61 | 0,63 |

Contributions

78. D'un montant de 0,14 milliard de dollars, les contributions se répartissent entre les ressources et sources de financement indiquées ci-après dans le tableau 13. Celles destinées à des activités entreprises à des fins spéciales comprennent un montant de 16 millions de dollars pour la coordination des initiatives de développement des Nations Unies, un montant de 5 millions de dollars pour le financement des mesures de sécurité et un montant de 3 millions de dollars pour les activités de lutte contre la grippe aviaire et humaine.

Tableau 13
**Contributions au titre des services d'appui remboursables
et activités diverses, 2013**

(En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Source de financement</i> | <i>Ressources versées par les donateurs</i> | | | <i>Ressources diverses</i> | <i>Ressources totales</i> |
|---|---|----------------------------------|----------------------|----------------------------|---------------------------|
| | <i>Partenaires bilatéraux</i> | <i>Partenaires multilatéraux</i> | <i>Montant total</i> | | |
| Programme des administrateurs auxiliaires | 0,02 | – | 0,02 | – | 0,02 |
| Programme des Volontaires des Nations Unies | 0,02 | – | 0,02 | – | 0,02 |
| Contrats de gestion de services | – | – | – | 0,06 | 0,06 |
| Activités à des fins spéciales | 0,02 | 0,01 | 0,03 | – | 0,03 |
| Services d'appui remboursables | – | 0,01 | 0,01 | – | 0,01 |
| Total | 0,06 | 0,02 | 0,08 | 0,06 | 0,14 |

79. Des contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs, d'un montant de 0,01 milliard de dollars, ont été versées par des pays contributeurs nets de la région des États arabes (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït et Libye) et de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (Mexique et Trinité-et-Tobago).

Produits de placements

80. Le montant total des produits de placements s'est établi à 8 millions de dollars en 2013, contre 10 millions en 2012. Cette diminution s'explique par la baisse des taux d'intérêt à court terme.

Produits divers

81. Les produits divers désignent les ressources provenant du recouvrement des coûts, de la fourniture de services de gestion et d'appui particuliers, du remboursement des services d'appui fournis, des gains de change et autres produits accessoires. On trouvera des renseignements détaillés sur les produits du recouvrement des coûts aux paragraphes 89 à 92.

B. Charges

82. Le montant total des charges s'est élevé à 0,65 milliard de dollars.

Tableau 14
Ventilation des charges par type d'activités, en 2012 et 2013

(En milliards de dollars des États-Unis)

| <i>Produits résultant de services d'appui remboursables et d'activités diverses</i> | 2013 | 2012 |
|---|-------------|-------------|
| Charges | | |
| Activités de développement | | |
| Activités de programme | 0,11 | 0,15 |
| Activités visant l'efficacité du développement | 0,05 | 0,05 |
| Total partiel, activités de développement | 0,16 | 0,20 |
| Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies | | |
| | 0,05 | 0,04 |
| Activités de gestion | | |
| | 0,16 | 0,19 |
| Activités entreprises à des fins spéciales | | |
| | 0,04 | 0,02 |
| Activités diverses | | |
| | 0,24 | 0,20 |
| Total des charges avant élimination | 0,65 | 0,65 |

Charges afférentes aux activités de développement

83. les charges afférentes aux activités de développement se sont élevées à 0,16 milliard de dollars au total, dont 0,11 milliard pour les activités de programme et 0,05 milliard pour les activités visant l'efficacité de l'aide au développement.

84. Les charges relatives aux activités de programme comprennent un montant de 76 millions de dollars concernant les contrats de services de gestion et un montant de 34 millions de dollars concernant le Programme des Volontaires des Nations Unies.

*Charges afférentes à la coordination des initiatives de développement
des Nations Unies*

85. Le montant total des charges afférentes aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies a été de 45 millions de dollars en 2013, contre 41 millions en 2012. Il comprend des charges de 19 millions de dollars engagées avec les ressources préaffectées par les donateurs à la coordination au niveau des pays et l'appui à la fonction de coordonnateur résident. À la suite d'une étude biennale de la charge de travail, un montant supplémentaire de 26 millions de dollars a été alloué pour appuyer la fonction de coordonnateur résident.

Charges afférentes aux activités de gestion

86. Un montant de 168 millions de dollars provenant des ressources liées au recouvrement des coûts a été consacré aux activités de gestion, soit une diminution de 12 % par rapport aux charges de 190 millions engagées en 2012.

Charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

87. Les charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales se sont chiffrées à 39 millions de dollars, contre 26 millions en 2012; elles représentent les charges engagées par le PNUD au titre des activités de services d'appui remboursables.

Charges diverses

88. Les charges diverses se sont chiffrées à 240 millions de dollars en 2013 (202 millions en 2012). Sur ce montant, 87 millions de dollars ont été consacrés aux mesures de sécurité du personnel applicables à l'ensemble des organismes des Nations Unies (financées par le Département de la sûreté et de la sécurité), 20 millions de dollars au programme des administrateurs auxiliaires, 37 millions de dollars au règlement de la part du PNUD dans le coût des services communs, et 26 millions de dollars au régime de l'assurance maladie après la cessation de service.

C. Recouvrement des coûts*Principes du recouvrement des coûts*

89. Conformément aux décisions 2006/30 et 2007/18, dans lesquelles le Conseil d'administration a stipulé que tant les ressources ordinaires que les autres ressources devaient financer les mesures prioritaires énoncées dans le plan stratégique et que les ressources ordinaires ne devaient pas servir à subventionner l'exécution des programmes financés par les autres ressources, le PNUD a arrêté des règles de recouvrement des coûts qui prévoient que tous les coûts associés à l'exécution de programmes financés à l'aide de ressources autres que les ressources ordinaires au niveau des pays et au siège doivent être intégralement recouverts dans le cadre de mécanismes particuliers. Le Conseil d'administration a réaffirmé cet important principe dans sa décision 2013/9.

90. Le PNUD met tout en œuvre pour recouvrer les frais généraux de gestion et d'exécution engagés aux niveaux des pays et au siège pour les programmes et projets financés au moyen des ressources autres que les ressources ordinaires, et les coûts de services rendus à d'autres organismes des Nations Unies. Il cherche ainsi à éviter que des charges qui ne devraient jamais l'être soient imputées à son budget institutionnel.

91. Les produits et charges de 2013 afférents au recouvrement des coûts sont récapitulés dans le tableau 15.

Tableau 15
Recouvrement des coûts en 2013

(En millions de dollars des États-Unis)

| | <i>Exécution de programmes et projets</i> | <i>Services</i> | <i>Exécution de programmes et projets</i> |
|--|---|-----------------|---|
| Produits | | | |
| Services généraux de gestion ou d'exécution | 219 | – | 219 |
| Services remboursables fournis à des organismes des Nations Unies | 20 | 37 | 57 |
| Commissions d'administrateur délégué | 3 | – | 3 |
| Services communs de gestion de bureaux et d'appui aux comités directeurs des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires | 7 | – | 7 |
| Participation des pays contributeurs nets aux dépenses locales des bureaux extérieurs | 12 | – | 12 |
| Intérêts | 5 | – | 5 |
| Produits divers | 7 | – | 7 |
| Total des produits | 273 | 37 | 310 |
| Charges | | | |
| Total des charges | 265 | 33 | 298 |

92. En 2013, le montant total des produits du recouvrement des coûts s'est établi à 310 millions de dollars et le montant total des charges à 298 millions de dollars. Le total de 273 millions de dollars indiqué dans le tableau 15 pour les produits de l'exécution de programmes et projets comprend un montant de 219 millions de dollars provenant des commissions pour services généraux de gestion et du remboursement de commissions pour services d'appui à l'exécution au titre du partage des coûts et des fonds d'affectation spéciale. Pour éviter un double comptage, ces produits sont retirés du total des produits du PNUD (compris dans le montant de 0,21 milliard de dollars représentant le total net des éliminations). Trois dérogations à la règle du recouvrement intégral des frais généraux de gestion ont été accordées en 2013, comme suit :

- a) Une commission réduite (5 %) a été prélevée sur la contribution au projet de construction de logements à Rafah relevant du Programme d'assistance au peuple palestinien;
- b) Une commission réduite (5 %) a été prélevée sur la contribution à la deuxième phase du projet de renforcement des capacités juridiques et électorales pour l'avenir (ELECT II) mené en Afghanistan;
- c) Une commission réduite (5 %) a été prélevée sur la contribution au projet d'amélioration des services de santé en Inde.

D. Excédent cumulé (auparavant « ressources inutilisées »)

93. L'excédent cumulé est passé à 0,57 milliard de dollars à la fin de 2013, contre 0,53 milliard de dollars en 2012, en raison notamment du gain actuariel net de 85 millions de dollars réalisé à la suite d'une modification des hypothèses actuarielles concernant les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service.

E. Autres ressources

94. Les produits des accords de gestion de services se sont élevés au total à 62 millions de dollars en 2013 (47 millions en 2012), dont 62 millions représentent des contributions (74 millions en 2012); 1 million de dollars des produits de placements (2 millions en 2012); 3 millions de dollars des virements approuvés par les donateurs pour les accords de services de gestion (4 millions en 2002); et 4 millions du montant total des sommes remboursées aux donateurs (34 millions en 2012). La ventilation de ces produits est donnée dans un additif au présent document (DP/2014/20/Add.1). L'excédent cumulé s'établissait à 126 millions de dollars à la fin de 2013 (140 millions de dollars en 2012).

Programme des Volontaires des Nations Unies

95. En 2013, 6 351 Volontaires des Nations Unies (VNU), venus de 152 pays, ont aidé les organismes des Nations Unies à mener leurs activités de paix et de développement, dans le cadre de 6 459 missions. Le coût total de leurs opérations s'est élevé à 210 millions de dollars en 2013 (220 millions de dollars en 2012), et a été financé notamment par prélèvement sur les ressources ordinaires du PNUD. Les dépenses couvertes directement par le Programme des VNU – dans le cadre du Fonds bénévole spécial, des accords de partage des coûts, des fonds d'affectation spéciale et des mécanismes de financement intégral – se sont chiffrées à 20 millions de dollars (10 % du total). Le reste des dépenses a été couvert par imputations directes aux budgets des organismes des Nations Unies.

96. Pour le Programme des VNU, 2013 a été une année non seulement d'action mais aussi de réflexion, de collaboration, de regroupement et de changement orientés vers l'avenir, ayant débouché sur l'élaboration finale et la mise en place du premier cadre stratégique des VNU, qui porte sur la période 2014-2017. Ces efforts ont été couronnés par une plus grande reconnaissance des bénévoles et du bénévolat en tant que moteurs véritables et composantes vitales du développement durable, par une plus grande mobilisation des VNU au service de la paix et du développement, et par le renforcement des partenariats existants ou la création de nouveaux partenariats, sous une forme traditionnelle ou inédite, à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies.

Programme des administrateurs auxiliaires

97. Vingt-six gouvernements ont passé des accords avec le PNUD pour la mise à disposition d'administrateurs auxiliaires et quatre accords pour la mise à disposition d'assistants spéciaux de coordonnateurs résidents. Au 31 décembre 2013, le PNUD administrait 222 administrateurs auxiliaires et 23 assistants spéciaux, dont 104 travaillaient pour ses services ou des fonds et programmes apparentés.

98. En 2013, le PNUD a comptabilisé des produits d'un montant de 19 millions de dollars au titre du programme des administrateurs auxiliaires. Les charges totales, y compris les dépenses d'appui, se sont chiffrées à 20 millions de dollars. L'excédent cumulé disponible au 31 décembre s'établissait à 22 millions de dollars. Le PNUD a reçu 16,5 millions de dollars de la part d'autres organismes des Nations Unies et de partenaires afin d'administrer 118 administrateurs auxiliaires pour leur compte, tandis qu'un montant total de 16 millions de dollars a été déboursé en 2013.

Soutien budgétaire direct

99. Dans sa décision 2008/24, le Conseil d'administration a accepté de considérer la période de quatre ans commençant en septembre 2008 comme une période pilote durant laquelle le PNUD pourrait contribuer financièrement à la mise en commun des ressources et à l'appui budgétaire sectoriel, au cas par cas, à la demande des pays bénéficiaires et conformément à son mandat et à son avantage comparatif, dans les limites et selon les dispositions prévues dans les documents parus sous la cote DP/2008/36 et Corr.1 et 2. Dans sa décision 2013/3, concernant l'examen de la participation du PNUD à l'appui budgétaire direct et à la mise en commun des ressources, il a décidé de maintenir ces arrangements pour une nouvelle période d'essai (2013-2014).

100. Une demande de participation du PNUD à l'appui budgétaire sectoriel présentée par le Gouvernement burkinabé a été approuvée en 1999 au titre de deux projets, dont l'un portait sur la lutte contre le VIH/sida et l'autre sur la promotion des droits de l'homme. La contribution du PNUD à l'appui budgétaire sectoriel au Burkina Faso dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida s'est élevée à 64 365 dollars pour 2013, sur une contribution totale de 9 003 561 dollars, soit moins de 1 % des ressources budgétaires allouées à ce secteur. Une autre demande du Gouvernement burkinabé, concernant l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales, a été approuvée le 28 septembre 2012. Le montant total des contributions du PNUD aux fonds communs financés par des ressources ordinaires est inférieur à la limite annuelle de 10 % des dépenses autorisées au titre de ces ressources dans le cadre de planification des ressources établi par le Conseil d'administration. Le Bureau de l'audit et des investigations a procédé en 2013 à un examen sur dossiers des procédures d'appui budgétaire direct appliquées par le PNUD en ce qui concerne le Burkina Faso, qu'il a dans l'ensemble jugées satisfaisantes.

VII. Réforme de l'ONU et appui aux autres organismes des Nations Unies

101. Le PNUD coordonne les travaux menés par les organismes des Nations Unies dans chaque pays et contribue de façon essentielle à assurer la cohérence des activités de développement. D'après les données disponibles, il a consacré au financement de programmes communs, aux contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et aux activités d'appui à d'autres organismes des Nations Unies des ressources d'un montant total de 1,33 milliard de dollars, contre 1,38 milliard de dollars en 2012.

A. Fonction d'administrateur délégué du PNUD

102. Le PNUD contribue aux activités de programmation communes en assumant les fonctions d'administrateur délégué de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale multidonateurs, pour le compte d'organismes des Nations Unies et de gouvernements, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'exécution de programmes entrepris en commun par les organismes des Nations Unies. Le montant total des contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs reçues par le PNUD s'est établi à 736 millions de dollars en 2013 (788 millions en 2012), dont 27 millions de dollars au titre des fonds nationaux comme le Fonds pour la stabilisation du Mali. Le recul des contributions totales résulte en grande partie de la diminution des ressources affectées à l'initiative Unis dans l'action et aux fonds mondiaux de transition, et de l'augmentation des ressources affectées aux fonds consacrés aux changements climatiques et aux fonds mondiaux de développement. Le montant net des fonds virés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, en sa qualité d'administrateur délégué pour toutes les organisations participantes, s'est élevé à 688 millions de dollars en 2013 (contre 827 millions de dollars en 2012). Il comprend une somme de 270 millions de dollars virée au PNUD pour ses programmes (279 millions en 2012).

B. Appui aux organismes des Nations Unies

103. Les bureaux de pays du PNUD offrent un appui aux autres organismes des Nations Unies. Le montant total des fonds consacrés à ces services – qui sont inscrits dans des comptes provisoires de services aux organisations – s'est établi à 589 millions de dollars (591 millions en 2012).

C. Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies

104. Le PNUD contribue pour beaucoup à la coordination des activités de développement des organismes des Nations Unies et à la coordination au niveau des pays des activités d'appui au développement national. Le montant combiné des charges afférentes à ces activités de coordination a atteint 119 millions de dollars (74 millions de dollars financés par des ressources ordinaires et 45 millions par les ressources provenant de services d'appui remboursables et d'activités diverses).

D. Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU

105. Dans sa décision 2011/32, le Conseil d'administration a approuvé l'inscription d'un montant net de 33 millions de dollars à une rubrique distincte du budget ordinaire pour financer les mesures de sécurité prescrites par l'ONU au titre de l'exercice biennal 2012-2013. L'administrateur a été autorisé à titre exceptionnel à prélever, si nécessaire, durant cet exercice un montant supplémentaire allant jusqu'à 46 % (15 millions de dollars) de cette provision de 33 millions de dollars pour assurer le financement des nouvelles mesures de sécurité prescrites par les directives du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU. Il n'a pas eu à utiliser ces pouvoirs accordés à titre exceptionnel.

106. Le montant de 33 millions de dollars approuvé par le Conseil d'administration fait partie d'une réserve, d'un montant estimatif de 75 millions de dollars, destinée au financement des mesures de sécurité en 2012-2013. Sur ce total, 33 millions devaient être financés par les ressources ordinaires et 42 millions par les autres ressources. En 2013, le PNUD a dépensé 32 millions de dollars (31 millions en 2012), dont 19 millions (17 millions en 2012) imputés sur les ressources autres que les ressources ordinaires. Sur ces dépenses de 32 millions de dollars, 21 millions (19 millions en 2012) correspondent à la part du PNUD dans le programme de coordination de la sécurité sur le terrain et 11 millions (12 millions en 2012) aux études de conformité aux normes de sécurité menées dans les bureaux de pays, à des travaux d'amélioration de la sécurité des locaux, à des évaluations des effets des secousses sismiques et des effets de souffle, et à des déménagements de bureaux, aussi bien sur le terrain que dans les bureaux du siège.

VIII. Normes comptables internationales pour le secteur public

107. Le PNUD a adopté les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) le 1^{er} janvier 2012, en application de la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, datée du 7 juillet 2006. L'année 2013 a été la dernière année d'exécution du programme arrêté pour le passage à ces normes, quoique certaines activités se poursuivent, pour prendre fin en 2015. Avec l'évolution de la normalisation dans le domaine comptable, de nouveaux investissements devront être consentis pour adopter les nouvelles normes prescrites par le Conseil des normes comptables internationales pour le secteur public.

IX. Pour un PNUD vert

108. En 2013, le PNUD a continué de montrer l'exemple dans la lutte contre le changement climatique et dans l'action qu'il mène pour atténuer l'effet de ses opérations sur l'environnement. Il a publié son quatrième inventaire mondial des émissions de gaz à effet de serre, comprenant des données de ses plus de 70 bureaux de pays, et continue à suivre et à rendre public son comportement environnemental, conformément à ses normes globales de transparence. Ses bureaux dans les régions se sont employés à réduire leur dépendance à l'égard des combustibles fossiles, en favorisant l'utilisation rationnelle de l'énergie et de sources d'énergie renouvelables pour appuyer l'engagement qu'il a pris de mener ses opérations de façon résolue et économe en ressources.

109. En 2013, le siège a maintenu la neutralité des effets de ses activités sur le climat, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en compensant les émissions restantes par l'achat d'unités de réduction certifiée de qualité résultant de projets exécutés pour mettre en œuvre les priorités du développement durables et les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour cette année, l'achat de crédits d'énergie renouvelable visant à compenser la consommation électrique du siège s'est chiffré à 6 890 dollars, tandis que l'achat d'unités de réduction d'émissions pour compenser les émissions restantes (soit 7 050 tonnes de dioxyde de carbone) s'est chiffré à 19 725 dollars.

110. Les activités visant à maintenir la neutralité des effets des opérations sur le climat sont financées en majorant de 2 % le prix de tous les voyages réservés par le

siège. Les ressources inutilisées dans ce cadre servent à mettre en place une infrastructure pour financer les activités écologiques de tous les bureaux du PNUD, y compris l'élaboration d'un logiciel actualisé de suivi des gaz à effets de serre et d'établissement de rapports à ce sujet, la mise au point de directives et d'outils, l'examen des dispositifs opérationnels et la formation.

X. Fonds administrés par le PNUD

Fonds d'équipement des Nations Unies

111. Des données détaillées sur le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), qui est administré par le PNUD, sont présentées à l'annexe III et dans le tableau 10 de l'additif au présent document (DP/2014/20/Add.1).

112. En 2013, le FENU opérait dans 33 des 48 pays les moins avancés (PMA), en proposant des moyens concrets d'éradiquer la pauvreté grâce à la promotion d'une croissance partagée et durable.

113. Les produits des contributions au financement du FENU ont atteint le niveau record de 65 millions de dollars en 2013 (54 millions en 2012). Les donateurs ont continué à se diversifier, avec 36 partenaires (contre 33 en 2011 et 20 en 2007), dont sept grandes fondations/entités du secteur privé dont les contributions se sont chiffrées à 12 millions de dollars (18 % du montant total des produits). Ce niveau record est certes le signe d'une forte demande des services du FENU, mais il est entièrement imputable à l'augmentation des ressources autres que les ressources ordinaires. En 2013, les contributions au titre des ressources ordinaires ont augmenté de 11 %, pour s'établir à 16 millions de dollars, grâce à la première contribution reçue de la Suisse. Les contributions au titre des ressources ordinaires restent toutefois en deçà du montant minimal de 25 millions de dollars requis chaque année pour maintenir les opérations dans 40 des 48 PMA, comme le prévoit le plan d'investissement du FENU. Parmi les cinq principaux donateurs en 2013, les plus généraux ont été le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et la Suède, qui ont versé 10 millions de dollars chacun, suivis par la Belgique, la Fondation MasterCard et l'Australie.

114. Le montant total des charges afférentes aux activités de développement a été de 54 millions de dollars en 2013, dont 49 millions de dollars au titre des programmes et 5 millions de dollars au titre des activités liées à l'efficacité de l'aide au développement. Le FENU a accordé 25 millions de dollars de dons (compris dans les charges). Le montant total de la réserve opérationnelle au titre des ressources ordinaires et des autres ressources du FENU s'établissait à 15 millions de dollars. Le FENU a donc été en mesure d'obtenir les résultats attendus pour les activités de développement et la gestion, et en matière financière, sans entamer ses liquidités.

115. Le montant de 60 millions de dollars correspondant aux charges totales ne comprend pas le montant de 3,5 millions de dollars imputé au budget institutionnel du PNUD, qui a été réservé pour financer les charges de gestion du FENU. Cette somme, entièrement dépensée par le FENU, est comptabilisée séparément par le PNUD et figure dans ses états financiers.